



Aurélie Frey
OSTÉOPATHE & ÉDUCATEUR CANIN

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COURS D'ÉDUCATION CANINE

Merci de prendre connaissance de ce document avant votre premier cours

1. Identification – Vaccination – Santé

Afin de pouvoir participer aux cours, les chiens devront être pucés et à jour avec leurs vaccinations suivant la loi en vigueur (vaccin contre la rage obligatoire pour Genève).

Votre chien devra être en bonne santé, ne pas présenter de diarrhées, vomissements, toux ou blessures empêchant les contacts avec leurs congénères. En cas de doute, merci de nous en informer au plus vite.

2. Conditions d'admission aux cours

Les humains doivent appliquer les notions de l'éducation positive durant les cours. Aucune méthode ni outils coercitifs n'est admis. Aucune forme de violence ou d'agressivité envers les chiens et les humains n'est toléré et est un motif d'exclusion immédiate sans remboursement.

Les humains viennent avec le matériel nécessaire : un collier plat ou harnais en H ou Y, une laisse 3 points, des sachets pour ramasser les excréments, de l'eau et une gamelle pliable, un jouet et une pochette à récompenses avec des nombreuses friandises appétissantes. Une muselière si c'est nécessaire.

3. Responsabilités du détenteur

Chaque détenteur est responsable de son chien. Durant le cours, les chiens sont sous la responsabilité de leur propriétaire.

Votre chien doit être tenu en laisse tant que l'éducateur ne vous a pas autorisé à le lâcher.

Chaque détenteur de chien doit être titulaire d'un contrat d'assurance responsabilité civile privée, garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers par leur chien. En cas de dégradation du matériel mis à disposition, le responsable de l'animal devra en assumer les frais. En cas d'autre litige, les responsabilités civiles privées seront sollicitées respectivement et aucun tort n'est alloué à Aurélie Frey.

4. Tarifs - Paiement - Désistement

Les cours privés à domicile ou en extérieur (50 minutes) sont 100.- CHF (*des frais de déplacement peuvent être appliqués en fonction de la région (hors région Arve & Lac)*).

Les cours privés sur le terrain à Vandœuvres (50 minutes) sont 90.- CHF.

Le paiement des cours se fait le jour même en cash ou par Twint.

En cas d'empêchement ou de maladie, merci d'avertir Aurélie Frey au plus vite ou en tout cas dans les 48h (sauf cas de force majeure), faute de quoi celui-ci sera facturé dans sa totalité.

5. Objectif des cours

Apprendre aux détenteurs à comprendre et respecter leur chien. Pour ce faire, je travaille en méthode positive.

Vous donner des conseils et des outils pour gérer le quotidien avec votre chien et poser un cadre de vie stable et harmonieux avec lui.

Passer un bon moment de partage et de bonne humeur ensemble.

6. Non-responsabilité

Toutes les précautions sont prises durant les cours. Malgré la prise de ces précautions, *Aurélie Frey - Ostéopathe & Éducateur canin*, ne peut être en aucun cas considéré comme responsable des incidents/accidents durant le cours ou postérieurement à la période du cours.

L'éducation d'un animal s'effectue dans la durée et nécessite investissement et constance. *Aurélie Frey - Ostéopathe & Éducateur canin* ne peut être tenu à des obligations de résultats, ceux-ci étant liés à la capacité et l'implication du propriétaire à mettre en application les conseils prodigués, mais aussi aux réactions propres de l'animal.

7. Réseaux-sociaux

Le propriétaire autorise à publier des photos de son chien ou de lui sur les réseaux sociaux tels que Instagram, Facebook, Site internet, Newsletter. *Aurélie Frey - Ostéopathe & Éducateur canin* ne peut pas être tenu responsable en cas d'utilisation frauduleuse de la photographie par un tiers. Si vous souhaitez être floutés ou ne pas apparaître sur les photos ou vidéos, merci de le faire savoir au début du cours.